

## **Le projet SVT de l'établissement**

Il s'agit d'un document de travail, d'échanges, et non pas d'un document contractuel.

Le « **projet SVT** », rédigé par l'équipe des professeurs, constitue un support utile aux discussions en conseils d'enseignements mais aussi lors des réunions d'équipes ou des inspections.

Il constitue une source précieuse d'informations pour les collègues nouvellement nommés dans l'établissement, et plus généralement une « mémoire » des organisations, des projets, des équipements de l'établissement.

**Le projet SVT** aborde de manière synthétique les points suivants.

- Le personnel

Services des professeurs, responsabilités au sein de l'équipe disciplinaire, stages suivis, éventuels personnels de laboratoire...

- Les locaux et le matériel

Salles à disposition, leur équipement, les projets en cours ou les perspectives à moyen terme.

- Les aspects pédagogiques et éducatifs :

Manuels scolaires, organisation des enseignements, devoirs communs, projets et sorties ...

Implication des SVT dans les parcours éducatifs, contribution à accompagnement personnalisé, à l'éducation à la santé et au développement durable.

En collège on précise.

- En cycle 3 : organisation de l'enseignement de Sciences et technologie (contribution des disciplines, modalités de travail inter-degrés)
- En cycle 4 : progression de cycle (répartition des compétences sur chaque niveau)
- La contribution des SVT aux projets tels que les EPI, devoirs faits ...

En lycée on détaille,

- La contribution des SVT aux enseignements pluridisciplinaires : SNT, Enseignement scientifique...
- L'implication dans la préparation au grand oral, éventuellement en EMC ...

- Implication des SVT dans les instances de l'établissement :

- Participation des professeurs à des actions pluridisciplinaires ou transversales, aux instances (CA, CESC, Conseil pédagogique, conseil de cycle...) ;
- Contribution des SVT au projet d'établissement et plus particulièrement aux axes du contrat d'objectifs ...